



PREPARER L'EXAMEN ET OBTENIR L'AIPR OPERATEUR DE CHANTIER

OBJECTIFS

- ◆ Etre capable d'identifier les risques en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux.
- ◆ Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement.
- ◆ Obtenir la certification AIPR opérateur obligatoire

PREREQUIS : ✓ Etre âgé de 18 ans
 ✓ Être en capacité de s'exprimer, lire et écrire en français

PUBLIC CONCERNE : Tout conducteur devant être titulaire d'une AIPR (art. R.554-31 du code de l'environnement et arrêté du 15/02/2012).

Groupe : 5 à 8 personnes

DUREE

1 jour - 7 Heures

COUT

Nous consulter :
 01.45.98.39.82
 contact@c-force.fr

PROGRAMME

LA PREPARATION DU QCM POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE COMPETENCES AIPR « OPERATEUR DE CHANTIERS »

- ◆ Les différents réseaux et les risques associés aux travaux à leur proximité
- ◆ Les actions préconisées par la nouvelle réglementation
- ◆ La préparation d'intervention sur chantier : observation du terrain, DICT, traçages au sol ...
- ◆ Les informations du « Guide Technique » : recommandations, prescriptions, accidents courants, missions des intervenants, dispositions en cas d'endommagement des réseaux ...
- ◆ Entraînement et la préparation à l'examen par QCM

PASSAGE DE L'EXAMEN QCM « OPERATEUR DE CHANTIERS » EN FIN DE SESSION

- ◆ Installation des candidats : un poste informatique ou tablette tactile pour chaque candidat avec accès internet
- ◆ Présentation des modalités pratiques : la comptabilisation des réponses, les critères de réussite, l'accès à la plate-forme dédiée du ministère
- ◆ Questionnaire à choix multiple : 30 questions sur l'ensemble des thèmes : réseaux aériens, souterrains, responsabilités, réglementation DT-DICT ...
- ◆ Seuil de réussite de 60 %
- ◆ Résultats communiqués dès la fin de l'examen
- ◆ Modalités pour un nouveau passage de l'examen en cas d'échec éventuel du conducteur de pompe

PEDAGOGIE

- ◆ Exposés. Echanges Présentations visuelles ;
- ◆ Présentation de documentations et guides sur l'AIPR
- ◆ Formation réalisée en salle.

MOYENS

- ◆ Ordinateur/PC portable
- ◆ Vidéoprojecteur
- ◆ Paperboard
- ◆ Supports pédagogiques

EVALUATION

- ◆ QCM sur poste informatique individuel ;
- ◆ Attestation de compétences « Opérateur » permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR (*validité de 5 ans à compter du 01/01/2017*) en cas de réussite à l'examen.

ACCES

Les personnes en situation de handicap sont amenées à nous consulter pour valider l'accessibilité

☎ 01.45.98.39.82

✉ contact@c-force.fr

LES + C-FORCE

- ◆ Nos formations sont réalisées sur mesure et programmées en fonctions de vos contraintes ;
- ◆ Une pédagogie active qui prend en compte le niveau de chacun ;
- ◆ Des supports pédagogiques actualisés ;
- ◆ Des formateurs technicien THSE certifiés AIPR.



C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - ✉ contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94